

Monsieur de Joyet  
 Monsieur de Joyet Ayant tout à l'heure de Monsieur de Plessis et de  
 Monsieur Caluot qui vous le rapport de Monsieur de Loupe et des  
 gentilshommes frainçois de la ville de Loupe et de  
 fait de pour aussy bonne compagnie de soldats de me donner y aura  
 de par vous de l'ouïr. Vous ferez entendre par ce mot le grand aise que  
 j'en ai et aussy quel desir de vous attendre pour aussy bonne  
 et romme d'ellem qui vous verra volontiers. J'vous remercie de la  
 de la foy que me portez et au lieu de ne par. Et dont pour que  
 assure que de ne feroit avoir telle sommation qu'a toutes occasions  
 me donnera prest et lieu volontaire a le recevoir. Vous aussy  
 toute qu'attendre. Et assure que tout plus tost j'ay mais de ne faire  
 me sera au grand plaisir si le plus que sera possible vous diligenter  
 vous donne. Enquoy me servant de ce a cetera et de supplie  
 Dieu vous donne

Monsieur de Joyet. Je vous salue bonne nuit et longue vie. Et ainsi  
 a Paris ce 12 de Juillet 1675